

# **Société Centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados**

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 SEPTEMBRE 2019**

Présents : Mmes Bottet, D'Hondt, Hardel, Le Henaff, Louveaux, Morin, Tosello. MM. Dodille, Duvivier, Eeckhoudt, Garnier, Klein, Lorient, Provost, Sagot.

### **Acceptation du compte-rendu du C.A. du 03/06/2019.**

#### **Voyages et sorties :**

- Le voyage en Bretagne a donné toute satisfaction : qualité des jardins, conditions matérielles et météo favorables.
- La proposition de sortie du 23/11 à la foire aux arbres de Pont-L'Evêque est complétée par la visite d'un jardin en permaculture près d'Honfleur.
- Andalousie : une liste d'attente est ouverte afin de pallier d'éventuelles défections. Le paiement de la 1<sup>ère</sup> tranche est à lancer (450 €). Action C. Louveaux.
- Projet de visite en 2020 de l'arboretum de Chèvreloup et du bosquet du théâtre d'eau dans le parc du château de Versailles : une pré-visite par C. Louveaux n'a pas été concluante.
- Voyage dans les îles anglo-normandes en 2020 : le projet a intéressé le C.A. qui souligne que l'organisation des visites de ces jardins privés est délicate et nous recommande de nous adresser aux structures horticoles locales.
- H. D'Hondt envisage de proposer une cotisation volontaire à un organisme collecteur de taxe carbone lorsque nous faisons un voyage en avion. A suivre.

#### **Bibliothèque :**

- E. Hardel expose le travail de modification du classement de la bibliothèque cet été en compagnie de C. Louveaux. Cette nouvelle organisation, plus conviviale, est pratiquement achevée. Elle sera présentée aux adhérents mardi 24 septembre. Une opération de rangement et ménage du local en commun est proposée à la suite.
- La reconstitution d'une collection complète des Bulletins et autres feuillets émis par la SCHCC depuis son origine, au fil des ans, est en cours par E. Hardel. Reste à organiser la recherche des n° manquants.
- Lorsque nous possédons un document original + la version photocopiée, celle-ci sera donnée à une personne concernée et intéressée (exemple : « Pomologie », photocopie remise à C. Eeckhoudt).

- Des revues (« Chrysanthèmes » par exemple) restent à trier ainsi que des documents divers (affiches, cartes...). Les photos de fleurs grand format issues du don de M. Denis seront plastifiées et utilisées lors des foires aux plantules.

### **Exposition d'automne :**

- Le changement de maire à St-Laurent-de-Condol ne modifie en rien les conditions matérielles de l'exposition. De même l'office de tourisme de Thury-Harcourt diffusera cette année encore les informations que nous leur communiquerons.
  - Présentation du projet d'affiche et de prospectus : accepté.
  - Prendre en compte le besoin de 100 assiettes en carton pour la pomologie exprimé par C. Eeckhoudt.
  - S. Klein relancera C. Tabourel pour l'art floral et la librairie Eureka Street concernant leur participation à l'exposition. Celle de J.Ch. Goubet, illustrateur, est acquise.
  - A l'occasion de l'exposition A. Bottet achètera une cafetière électrique pour les besoins de la SCHCC.

### **Préparation de l'A.G. du 14 décembre 2019 :**

- La salle de réunion est réservée. Le restaurant reste à sélectionner. Action H. D'Hondt
- La plante cadeau est à choisir parmi des plantes résistantes à la sécheresse. Action Ch. Duvivier
- Le trésorier Ph. Sagot présentera l'historique des excédents budgétaires de la SCHCC.

### **Suite du rendez-vous avec la directrice de la proximité :**

- H. D'Hondt et Ch. Duvivier ont été reçus par Mme Robert (personnel administratif de la ville de Caen / responsable des associations) en présence de M. Gasser. Une salle de réunion nous est attribuée le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois, y compris pendant les vacances scolaires, pour les cours d'art floral. Nous aurons quelques badges supplémentaires. H. D'Hondt demandera 4 badges, destinés à Y. Garnier, A-M. Le Henaff, J-M. Dodille et C. Louveaux.

### **Questions diverses :**

- Ph. Sagot, trésorier, nous informe : le compte Crédit Agricole de la SCHCC a

fait l'objet d'une opposition administrative de 450 € + 45 € de frais, par la trésorerie municipale, pour un impayé concernant les locaux que nous occupons en 2019. L'avis et le rappel ont été envoyés à l'hôtel de ville, siège social de la SCHCC et ne nous ont pas été retransmis. D'autre part la convention n'a pas été respectée puisqu'elle prévoit un paiement à terme échu, c'est-à-dire fin décembre. Ph. Sagot proposera pour signature par Ch. Duvivier, une lettre destinée à Mme Simonnet copie Mme Robert, pour exposer la situation et éviter son renouvellement. La solution n'est pas dans un changement d'adresse du siège social car c'est compliqué et coûteux. Ph. Sagot a sollicité du Crédit Agricole un geste commercial pour le remboursement des 45 € de frais, compte tenu de notre bonne foi ; réponse attendue en septembre.

- S. Klein demande la correction de l'horaire de la sortie champignons du 14 septembre (14h30 au lieu de 9h30).

- S. Davy aura le statut de sociétaire honoraire pour services rendus et bénéficiera d'une gratuité de cotisation.

- La participation de la SCHCC à « Place aux Assos » a été fructueuse (87 contacts). L'opération sera renouvelée l'an prochain, en demandant la participation d'adhérents à la tenue du stand. Le sujet sera évoqué lors de l'A.G.

Secrétaire de séance : Catherine Louveaux Président de séance : Christian Duvivier